



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE MARDI 21 DÉCEMBRE 2021 DÈS 9 H, TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

Veillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement d'emprunt parapluie numéro B-301 décrétant un emprunt de 2 025 000 \$ pour des dépenses en immobilisations dont pour pourvoir à des travaux d'aménagements de parcs et espaces verts et de réfection de bâtiments municipaux*
4. OCTROI DE CONTRAT – Travaux de stabilisation des talus et végétalisation du ruisseau Dominique-Juteau (phase 2) – TP2021-49
5. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)
6. PÉRIODE DE QUESTIONS ⁱ
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse greffe@ville.lorraine.qc.ca jusqu'au moment de la séance (soit le 21 décembre 2021 à 9 h). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.